

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Centre Ouest
61, rue du Mûrier
37450 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
02 47 05 28 67

maximilien.pellereau@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur

Pour tout envoi de dons :

FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Centre-Val de Loire
BP 70289
75867 PDC PARIS 18



COMMUNE DE DESCARTES

Place de l'Hôtel de Ville
37160 DESCARTES
02 47 91 42 00
accueil@ville-descartes.fr
www.ville-descartes.fr

► Nos partenaires



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

l'église Saint-Georges

de Descartes

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Descartes - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Participez à la restauration de l'église Saint-Georges

◆ ◆ LE PROJET : RESTAURER UNE ÉGLISE MÉDIÉVALE

L'église Saint-Georges, située dans la commune de Descartes en Indre-et-Loire (37), est un édifice presque millénaire qui a traversé les guerres et les révolutions mais dont les outrages du temps l'ont durement touché. L'incendie du 09 juillet 2023, provoqué par la foudre touchant l'arrière du clocher, a entraîné principalement la destruction totale des 500m² de la charpente et de la toiture, occasionnant également la chute de ses trois cloches.

La restauration de cette église se déroule en deux phases :

- Dans un premier temps, des travaux de sécurisation ont permis déjà de consolider le pignon puis d'évacuer tous les débris et d'installer un « parapluie » pour mettre le bâtiment hors-eau.
- Dans un second temps, la restauration de l'édifice pourra commencer ayant pour but sa renaissance avec la réparation du récent sinistre, des injures du temps et des intempéries.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE : UNE ÉGLISE ANCIENNE

L'église Saint-Georges est un édifice construit au XII^e siècle, mentionné dans une bulle du pape en 1099. Cette église, majoritairement de style roman, présente une certaine influence gothique alors tout juste naissant. Elle a été remaniée par la suite au XV^e siècle notamment

avec l'édification du clocher au plan carré ainsi qu'au XIX^e siècle où les intérieurs ont été restaurés. C'est au cœur de cet édifice, en 1596, que l'enfant le plus illustre de la commune, le philosophe René Descartes, a été baptisé. En 1926, sa remarquable abside est inscrite au titre des Monuments historiques.

◆ ◆ LA MOBILISATION : UN TERRITOIRE SOUDÉ

L'église Saint-Georges est non seulement un édifice emblématique du patrimoine bâti et culturel de la commune mais c'est aussi un lieu important qui a marqué la vie de nombreux Descartois. Elle nécessite une remise en état qui permettra de faire vivre à nouveau cet héritage cher aux Descartois, aux habitants du territoire et aux amis de Descartes.

Après restauration, cette église redeviendra une étape primordiale dans la découverte de l'histoire de la ville. L'église Saint-Georges et le musée René Descartes, désormais appelé « l'Espace Muséal » permet aux amoureux du philosophe et aux touristes de passage de suivre les pas du jeune René Descartes.

Forts de cette émotion partagée, nous devons nous unir pour restaurer l'église Saint-Georges, votre soutien est indispensable à la préservation de ce patrimoine précieux.

© Commune de Descartes



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider à la restauration de l'église Saint-Georges de Descartes

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/88156

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription à Fondation du patrimoine, DR Centre-Val de Loire, BP 70289, 75867 PDC PARIS 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Eglise de Descartes

Le montant de mon don est de _____ €

Autres montants suggérés 80 € 150 € 250 € 500 €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* :

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

* informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre